Atelier GFF des organisations de la société civile

Maputo, Mozambique 6-7 Novembre 2017

RAPPORT DE SYNTHÈSE

Introduction

Le Groupe de coordination des organisations de la société civile pour le Mécanisme de financement mondial (GFF Civil Society Coordinating Group) abrité par le Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant (PMNCH) a organisé un atelier à Maputo (Mozambique) du 6 au 7 novembre 2017. Les travaux effectués par les organisations de la société civile (OSC) réunies à cette occasion ont porté sur le Mécanisme de financement mondial (GFF) aux niveaux mondial, régional et national. L'ordre du jour de cet atelier ainsi que la liste des participants figurent aux *annexes 1 et 2* cidessous. L'atelier qui a servi de cadre d'apprentissage et d'échange entre les organisations de la société civile des pays cibles du GFF visait les objectifs suivants :

- 1. Apprentissage et partage d'enseignements pratiques spécifiques relatifs à la mise en œuvre du GFF à l'échelle nationale, tels que promus par la société civile, et appui à la planification, à la mise en œuvre et à la redevabilité dans le cadre du Mécanisme.
- Élaboration d'objectifs et de plans de travail nationaux pour accompagner la mise œuvre de la Stratégie d'engagement de la société civile (<u>CS Engagement Strategy</u>) et la Note d'orientation (<u>Guidance Note: Inclusive Multi-Stakeholder Country Platforms in Support of Every Woman Every Child</u>) au niveau national.
- 3. Formulation et adoption d'objectifs de plaidoyer mondiaux et régionaux et principales activités pour 2018 pour appuyer la mise œuvre de la *Stratégie d'engagement de la société civile* et de la *Note d'orientation*, et renforcement du Mécanisme de financement mondial.
- 4. **Informer les représentants de la société civile auprès du Groupe des investisseurs** en préparation de la réunion du Groupe des investisseurs.

Cet atelier régional a été précédé de réunions de coalitions de la société civile organisées dans sept pays¹. Au cours de ces réunions, les OSC ont analysé des dossiers d'investissement du GFF et/ou rassemblé des informations sur le processus du Mécanisme de financement mondial dans leur pays et proposé un plan de travail en vue de leurs interventions à l'appui des objectifs nationaux et ceux du GFF.

Thèmes principaux et leçons apprises

Des exposés, des tables rondes, des séances plénières et des travaux de groupe ont permis à l'atelier de couvrir une large palette de sujets. Le résumé ci-après présente les thèmes principaux et leçons apprises qui ressortent de l'atelier.

Plateformes nationales multipartites

Dans de nombreux pays, le GFF a absolument besoin de se doter de structures de gouvernance plus

¹ Cameroun, Kenya, Nigéria, Libéria, Sénégal, Sierra Leone et Ouganda

solides. Diverses plateformes nationales rassemblant plusieurs parties prenantes assurent la coordination des questions relatives à la santé de la reproduction, des mères, des nouveau-nés, des enfants et des adolescents (SRMNEA). Les principes les recommandations définis dans la *Note d'orientation* varient en fonction des plateformes. En outre, il semble que certains pays ne se sont toujours pas dotés d'une plateforme nationale fonctionnelle pour la gouvernance de la SRMNEA/GFF (par exemple, recours est fait à un groupe de travail technique pour la prise de décisions relatives à la SRMNEA/GFF, mais pas de manière systématique). Les principaux points abordés dans les discussions sont les suivants :

- Les représentants d'OSC d'au moins la moitié des pays participant à l'atelier ont relevé des difficultés au sujet de la clarté et de la transparence des processus de prise de décision, de la communication relative au GFF et à ses priorités, des dossiers d'investissement pour la SRMNEA et des stratégies de financement de la santé, des questions qui, ajoutées à une claire définition des points d'entrée pour la participation des OSC, pourraient être renforcées par une plateforme nationale multipartite fonctionnelle au service de la SRMNEA.
- Certains pays ont collaboré étroitement avec des représentants du ministère de la Santé en vue d'établir des processus transparents de sélection des représentants de la société civile devant faire partie de la plateforme nationale, et de définition des rôles assignés à la société civile dans son soutien au plan d'investissement du GFF.
- Il revient à la société civile de sensibiliser les décideurs aux niveaux national, régional et mondial à l'amélioration du fonctionnement et des structures des plateformes nationales multipartites, en employant comme outils à cette fin la Note d'orientation et la Stratégie d'engagement de la société civile par exemple en tenant une réunion avec les principales parties prenantes de la plateforme nationale dans les pays GFF pour examiner la Note d'orientation.
 - La société civile exhorte le Secrétariat du GFF et les autres partenaires de développement à plaider auprès des décideurs en faveur de la mise en œuvre du contenu de la Note d'orientation.
- Les OSC ont insisté sur leurs rôles de partenaires du gouvernement et non d'adversaires, et d'agents du changement en appui aux objectifs nationaux et à ceux du GFF, et non de simples bénéficiaires.

 « Nous ne devons pas nous

Coalitions d'OSC

La fonctionnalité, la structure et l'efficacité sont elles aussi des facteurs qui varient considérablement entre les coalitions d'OSC d'un pays à un autre. Ces coalitions doivent chercher à user des mêmes principes définis dans la Note d'orientation, à savoir : l'inclusion, la transparence et la redevabilité. Les participants ont débattu des qualités ci-après, qui caractérisent des coalitions d'OSC fonctionnelles, ou en ont donné une démonstration :

- « Nous ne devons pas nous livrer à la concurrence ; dans certains pays, une poignée d'organisations ont accès à toutes les informations sur le GFF mais ne les partagent pas... Faites en sorte que les autres OSC se sentent bien accueillies au même titre que n'importe quelle autre organisation ».

 Angela Mutunga
- Transparence dans la sélection du (de la) (des)
 représentant(e)s devant participer à la plateforme nationale multipartite; cohérence avec le (la)
 représentant(e) et soutien de la société civile à ce dernier ou cette dernière de manière que le
 ministère de la Santé sache à qui s'adresser au sujet du GFF au sein de la société civile.
- Mise en place d'un groupe de travail sur le GFF par la société civile elle-même au sein de la coalition au sens large – c'est-à-dire un ensemble caractérisé par sa diversité géographique et représentatif des domaines ou secteurs. Autrement dit, un groupe chargé d'assurer une bonne

- communication entre le représentant OSC du GFF au sein de la plateforme nationale et la coalition au sens large.
- Participation d'OSC locales ou de base en appuyant les coalitions ou chapitres au niveau infranational en termes de renforcement des capacités, de mentorat et de formation sur le GFF.
 Création d'opportunités à travers l'organisation de forums et de réunions à l'intention des OSC locales en vue de favoriser la concertation avec les secteurs public et privé sur les priorités, la mise en œuvre et la redevabilité partagée.
- Élaboration de termes de référence pour encadrer les rôles et responsabilités des OSC au sein de la coalition des OSC, et dans les relations avec le ministère de la Santé et la plateforme nationale GFF.

Les besoins à satisfaire pour permettre à la coalition nationale de fonctionner avec efficacité et **d'appuyer les** objectifs nationaux et ceux du GFF sont : le financement de la coordination et de la communication entre diverses OSC ; l'engagement des autorités et d'autres intervenants sectoriels et leur appui pour assurer le bon fonctionnement de la coalition des OSC et pour la participation de la société civile au GFF.

Les plans d'action des OSC (voir ci-dessous) doivent comprendre des objectifs et des activités clés axés sur les processus afin de renforcer les coalitions des OSC dans les pays GFF. Il faut en plus que soient définis des objectifs axés sur les résultats et sous-tendus par l'équité pour accompagner les objectifs nationaux et obtenir l'impact voulu.

Rôles des OSC à l'appui des objectifs du GFF et dossiers d'investissement nationaux pour la SRMNEA

Les OSC peuvent **mener divers rôles en** appui à l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des dossiers d'investissement du GFF et ses principaux processus. Ces rôles, qui sont définis dans la Stratégie d'engagement de la société civile, ont été débattus au cours de l'atelier ; ils comprennent, entre autres, le plaidoyer, le suivi et la responsabilité, le droit à la parole des populations concernées, la mise en œuvre, la recherche et l'analyse de données, et l'assistance technique. Les principaux points abordés dans les discussions sont les suivants :

- Le rôle de la société civile a été reconnue par le Groupe des investisseurs, le Secrétariat du GFF, certains gouvernements et des partenaires mondiaux et nationaux, et sa valeur ajoutée pour le développement est bien documentée. Le moment est indiqué pour mobiliser ces compétences et expertises pour la réalisation d'objectifs communs.
- Des consultations d'OSC ont été menées dans sept pays à ce jour (Cameroun, Kenya, Nigéria, Libéria, Sénégal, Sierra Leone et Ouganda). Ces consultations ont permis à un groupe d'OSC diverses de se réunir avec des représentants du ministère de la Santé et d'autres parties prenantes du GFF (par exemple, le conseil des gouverneurs, les représentants de la Banque mondiale, le secteur privé) pour identifier les principaux rôles que la société civile peut et doit jouer pour appuyer les dossiers d'investissement du GFF.
- Les plans d'action des OSC doivent servir à définir des objectifs, des activités et des résultats spécifiques, qui tirent parti des aptitudes les plus pertinentes de la société civile pour combler des lacunes qui apparaîtraient dans l'exécution des plans d'investissement du GFF.
- Les participants à l'atelier ont identifié les principaux rôles d'OSC suivants: toucher les plus vulnérables au moyen de services et d'activités de nature à stimuler la demande, le dialogue avec les parlementaires, le plaidoyer auprès des décideurs pour mobiliser des ressources internes, l'assistance technique au bénéfice des OSC locales et des représentants des

collectivités locales face aux priorités du GFF et des dossiers d'investissement pour la SRMNEA, le suivi budgétaire et la **redevabilité**. Dans certains pays, de nets progrès ont été accomplis, soldés par des discussions et une concertation avec le ministère de la Santé sur la manière dont la société civile peut jouer ces rôles à l'appui des dossiers d'investissement du GFF (exemples : le Nigéria, le Sénégal et le Kenya) ; d'autres pays ont pu tirer des leçons de ces expériences.

La redevabilité est largement reconnue comme étant un rôle essentiel de la société civile dans le cadre du GFF. Un modèle de tableau de bord du GFF mis au point par AHBN a été présenté aux participants durant l'atelier pour recueillir leurs réactions sur les indicateurs et les critères de notation (voir annexe 3). Les représentants du Kenya ont également présenté leur propre version du tableau de bord assorti de résultats concernant cinq principaux domaines relatifs au GFF au Kenya (avancement du processus du GFF, engagement de la société civile, plateforme nationale multipartite, conception de documents clés dont le dossier d'investissement, et la mise en œuvre). Les pays sont encouragés à utiliser le modèle de tableau de bord en l'adaptant, au besoin, à leur contexte national propre. La version la plus récente du tableau de bord est présentée à l'annexe 3. Les principales réactions enregistrées sur le tableau de bord durant l'atelier sont les suivantes :

- la prise en compte d'indicateurs en rapport avec l'engagement et la participation des jeunes, l'égalité des sexes et la nutrition ;
- la prise en compte des sources de financement dans le suivi des ressources internes (par exemple, les dépenses de santé totales ; les dépenses de santé publique, des bailleurs de fonds, du secteur privé, et les dépenses de santé non remboursées);
- la clarification de la cohérence par rapport au Cadre de résultats du GFF et à la Stratégie d'engagement de la société civile ;
- l'importance d'un processus de redevabilité solide, et ne se limitant pas à la seule utilisation d'un tableau de bord. Cela doit inclure des échanges sur le tableau de bord avec les pouvoirs publics et la plateforme nationale du GFF, si possible, pour obtenir des contributions et l'adhésion voulue, et cibler les mesures correctrices envisageables ;
- l'importance d'indicateurs notés de manière opportune sur le tableau de bord et fournis aux décideurs pour éclairer leur prise de décision et opérer toute modification nécessaire ;
- la prise en compte de l'examen et de la planification de l'emploi et l'adaptation du tableau de bord aux niveaux infranational et communautaire, en particulier dans les pays décentralisés;
- le tableau de bord demeure un document vivant, qui pourra être complété et modifié au fil du temps en fonction des progrès accomplis par un pays donné; la cohérence des indicateurs utilisés sera maintenue pour assurer la comparaison dans le temps. Il convient enfin d'élaborer une stratégie de suivi et de présentation des données sur l'évolution des résultats dans le tableau de bord au fil du temps.

Engagement du secteur privé

La Stratégie du GFF pour l'engagement du secteur privé (<u>GFF Private Sector Engagement Strategy</u>) a été présentée durant l'atelier, de même qu'un exposé suivi d'un débat sur les possibilités de collaboration entre le secteur privé et la société civile à l'appui des objectifs du GFF et des objectifs nationaux de la SRMNEA.

La Stratégie du GFF pour l'engagement du secteur privé comprend trois composantes principales
 : 1) des financements innovants, 2) la promotion de partenariats pour attirer une expertise mondiale du secteur privé au niveau pays et 3) la mobilisation des capacités du secteur privé à l'échelon national (en particulier concernant la prestation de services et l'appui aux chaînes d'apporvisionnement) en soutien aux dossiers d'investissement.

- Les OSC ont exprimé leur intérêt pour des points d'entrée précis et des possibilités de consultation pour faciliter les discussions et la coordination entre les OSC et le secteur privé c'est-à-dire par le biais d'une réunion organisée entre le secteur privé et les OSC qui participent au GFF et qui l'appuient.
- Plusieurs OSC ont indiqué qu'elles étudieraient les moyens d'inclure l'engagement et la collaboration du secteur privé dans leurs plans d'action, ainsi que les possibilités d'apprentissage inspirées des innovations du secteur privé et à l'appui de ces innovations.

Mesures prioritaires à prendre en 2018

Toutes les mesures ci-dessous envisagées pour 2018 au terme des consultations sont en droite ligne des objectifs du GFF, des dossiers d'investissement nationaux pour la SRMNEA, de la Stratégie d'engagement de la société civile (SESC) et du plan d'exécution de cette dernière. Les mesures suivantes définissent les actions à entreprendre par la société civile et ce qu'il est attendu d'elle aux niveaux national, régional et mondial en 2018.

Principales mesures à prendre au niveau national en 2018

- 1) Organisation de consultations nationales des OSC sur leur participation au processus du GFF Ces réunions visent à identifier les activités spécifiques que la société civile peut entreprendre pour contribuer à la réalisation du dossier d'investissement et pour s'engager de manière plus systématique dans les processus du GFF et participer à la plateforme nationale pour la SRMNEA voir à cet égard le modèle d'ordre du jour présenté à l'annexe 4; les objectifs-cibles sont les suivants .
 - Informer une large palette d'acteurs de la société civile de l'objet et du processus du GFF notamment autant de coalitions que possible, en prêtant une attention particulière à l'inclusion des OSC de base et des organisations représentant les groupes marginalisés.
 - Informer les acteurs de la société civile du contenu du dossier d'investissement.
 - Recenser les contributions potentielles de la société civile à la mise en œuvre du Dossier d'investissement et de la Stratégie de financement de la santé ; élaborer un plan d'action des OSC pour encadrer les actions qu'elles entreprennent.
 - Identifier un modèle de collaboration et de représentation de la société civile au sein de la coalition nationale.
- 2) Formulation et mise en œuvre des plans d'action des OSC dans les principaux pays GFF²
 Les consultations nationales des OSC devraient déboucher sur l'élaboration par les OSC dans les pays GFF d'un plan d'action spécifique des OSC pour orienter les efforts concertés de la société civile à l'appui du dossier d'investissement du GFF et du plan d'exécution de la Stratégie d'engagement de la société civile. Les OSC sont encouragées à formuler et mettre en œuvre des plans d'action, indépendamment du financement disponible pour le GFF; les ressources pourraient en effet s'avérer insuffisantes pour financer tous les plans d'action des OSC. Les plans d'action devraient :
 - être axés sur les résultats et comprendre également des activités destinées à renforcer les processus et les structures nécessaires à l'obtention des résultats visés par la société civile

² Les principaux pays GFF sont ceux dans lesquels la société civile pourrait jouer un rôle fondamental dans l'élaboration, la mise en œuvre et/ou le suivi du dossier d'investissement du GFF en 2018. Par exemple, certains nouveaux pays GFF pourraient mettre plus de temps à établir des mécanismes de coordination des OSC pour accompagner leur participation

(c'est-à-dire le renforcement des coalitions des OSC et la participation et l'adhésion effective des OSC aux processus de la plateforme nationale du GFF) ;

- tirer parti des compétences uniques de la société civile pour combler des lacunes dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des **dossiers** d'investissement nationaux et stratégies de financement de la santé ;
- inclure la mobilisation de ressources **pour les** activités de la société civile et des efforts accrus en faveur du **réapprovisionnement** des ressources du GFF ;
- inclure des objectifs SMART³, des résultats clairs, des activités bien ciblées et un budget;
- clarifier les rôles et les responsabilités des différentes OSC dans l'atteinte des objectifs du plan d'action;
- incorporer dans le plan d'action des plans de suivi, d'évaluation et de documentation des activités et résultats de la société civile.

Les plans d'action des OSC pour 2018 varieront entre les principaux pays GFF, en fonction de la situation actuelle de la coordination, de l'harmonisation des interventions et de l'engagement des OSC par rapport au GFF. Les pays les plus avancés dans ces domaines devraient aboutir à des plans d'action plus axés sur les résultats. Ceux les moins avancés dans ces domaines pourraient cibler davantage le processus, en définissant clairement les résultats souhaités pour s'assurer de jeter des bases solides en vue de succès futurs.

3) Adaptation et utilisation du tableau de bord du GFF pour la redevabilité

En s'appuyant sur le soutien d'AHBN et d'autres partenaires régionaux et mondiaux, les OSC des principaux pays GFF sont vivement encouragés à adapter et à mettre en œuvre un tableau de bord (voir modèle à l'annexe 5), dans le cadre du rôle essentiel de la société civile dans son soutien au GFF pour le suivi et la redevabilité. Les OSC des principaux pays GFF devraient :

- adapter le tableau de bord élaboré par AHBN suivant leurs besoins pour qu'il corresponde au contexte, aux besoins et au Dossier d'investissement et la Stratégie de financement de la santé de chaque pays GFF. Les pays sont encouragés à conserver autant d'indicateurs communs tirés du tableau de bord modèle que raisonnablement possible pour le contexte national considéré, ce en vue de faciliter l'apprentissage mutuel entre les pays GFF, dans la mesure du possible;
- utiliser le tableau de bord pour établir des rapports d'avancement annuels sur la mise en œuvre du GFF et éclairer le plaidoyer concernant les questions prioritaires ;
- entreprendre des analyses budgétaires et assurer le suivi des allocations de financements du GFF, dans la mesure du possible;
- tenir des réunions régulières avec la plateforme nationale pour examiner les indicateurs du tableau de bord et analyser les progrès accomplis par rapport à ces indicateurs; ces réunions devraient débuter à mesure de l'élaboration du tableau de bord pour qu'elles accompagnent la collaboration avec les pouvoirs publics et stimulent leur adhésion.

au GFF; les plans d'action des OSC de ces pays-là pourraient ne voir le jour que vers la fin 2018, et même en 2019. Quelques pays GFF disposent de peu de possibilités d'assurer la participation de la société civile, dont par exemple les pays qui participent au mécanisme de rachat des crédits de l'IDA, tel que le Guatemala.

³ Il existe de nombreuses ressources que l'on peut utiliser pour élaborer des objectifs qui répondent au principe SMART, ainsi que des plans de sensibilisation, etc. Exemples de ressources :

AFP (Advance Family Planning). Advocacy Portfolio. 2015.

Spitfire Strategies. Smart Chart. Pas d'information sur l'année.

4) Renforcement des coalitions d'OSC

Le renforcement des coalitions d'OSC ayant pour cible la SRMNEA+N dans les pays GFF est indispensable pour que la société civile puisse jouer un rôle d'une réelle utilité dans le GFF et contribuer à l'obtention de résultats bénéfiques au dossier d'investissement national. Bien que la situation soit différente selon le pays, des mesures essentielles sont recommandées en fonction des conditions actuelles de l'alignement et de la coordination des interventions de la coalition des OSC :

- concevoir une stratégie de communication pour renforcer la communication entre les OSC et les autres parties prenantes, notamment sur les processus du GFF et les possibilités qui s'offrent à la société civile;
- élaborer un plan et/ou intégrer des activités et une stratégie de communication dans le plan d'action des OSC pour assurer que les OSC de base et les organisations représentant les groupes marginalisés s'engagent réellement dans la coalition des OSC et dans les processus du GFF;
- veiller à l'harmonisation avec les activités de la société civile liées à d'autres initiatives mondiales sur la santé en tenant des réunions régulières avec des organisations et initiatives telles que l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination (GAVI), le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, SUN, FP2020 et UHC2030, et/ou en participant aux activités de planification des OSC qui coopèrent avec ces organisations et initiatives.

Principales mesures à prendre au niveau régional et mondial en 2018

- 1) <u>Établissement et exécution d'un calendrier de communication pour accroître les possibilités de partage d'informations et d'échange de connaissances entre les OSC dans les pays GFF, ainsi qu'à l'échelle régionale et mondiale</u>
 - Le calendrier de communication annuel établi et exécuté par le Groupe de coordination de la société civile qui est abrité par le Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant (**PMNCH**) comprendra :
 - des webinaires organisés avant et après chaque réunion du Groupe des investisseurs, y compris des réunions supplémentaires si nécessaires;
 - des courriels mensuels de mise à jour adressés aux membres du Groupe de coordination de la société civile, portant notamment sur les apprentissages clés, les outils et les expériences émanant des OSC des pays GFF; des demandes de contribution de la société civile des pays GFF sur les progrès, les difficultés et les succès et autres points essentiels qui, aux yeux des représentants de la société civile auprès du Groupe des investisseurs, doivent être abordés par le Secrétariat du GFF;
 - un bulletin bimensuel de l'AHBN soulignant les principaux processus du GFF et les apprentissages,
 les outils et les expériences émanant des OSC des pays GFF;
 - la diffusion de documents clés à l'intention de la société civile, en français, en anglais et dans d'autres langues, **selon le besoin, et** ce en fonction des ressources disponibles ;
 - la coordination avec le groupe de la société civile sur le réapprovisionnement des ressources du GFF en vue de partager des informations et opportunités à exploiter par la société civile pour participer aux efforts de réapprovisionnement des ressources du GFF et y apporter leur appui.
- 2) Appui aux points focaux de la société civile dans les pays GFF à l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et la documentation des résultats des plans d'action annuels chiffrés des OSC

 Le Groupe de coordination de la société civile, le Comité directeur, ainsi que les partenaires régionaux et mondiaux apporteront leurs conseils et commentaires, et créeront des possibilités d'échanges

mutuels pour soutenir les OSC des pays GFF possédant des plans d'action annuels (voir ci-dessus), ils s'appliqueront notamment à :

- mettre à disposition des outils d'aide aux consultations comme des modèles d'ordres du jour, des documents types et des exemples tirés d'autres pays;
- dresser un inventaire des efforts d'engagement des OSC dans les pays GFF, de même que les besoins en capacités et en ressources, ainsi que les ressources et les capacités existantes ;
- aider les pays GFF à élaborer et exécuter des tableaux de bord inspirés d'un modèle commun et adaptés aux besoins d'une utilisation au niveau local; ils serviront à suivre les progrès accomplis et la mise en œuvre des plans d'investissement et des stratégies de financement de la santé;
- publier, à l'occasion de la réunion d'automne du Groupe des investisseurs, un récapitulatif annuel des actions des OSC ayant contribué aux dossiers d'investissement dans les pays GFF, et proposer les domaines à améliorer;
- rencontrer au moins une fois par semestre des représentants d'OSC engagés dans diverses initiatives pour soutenir l'harmonisation et la coordination des activités des OSC par rapport aux objectifs communs.
- 3) Soutien à la coordination et à l'harmonisation des subventions à la société civile pour des activités liées au plan d'exécution de la Stratégie d'engagement de la société civile (SESC) et les plans d'action des OSC

En coordonnant leur action avec le Secrétariat du GFF, le Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant (**PMNCH**) et d'autres parties prenantes, le Groupe de coordination de la société civile et le Comité directeur :

- concevront et mettront en œuvre un programme de subventions pour financer la participation des OSC, le renforcement des plateformes nationales et des coalitions d'OSC, ainsi que l'élaboration et l'exécution des plans d'action des OSC; le Groupe de coordination de la société civile et le Comité directeur coordonneront la mobilisation des ressources en vue de soutenir le programme de subventions;
- établiront l'inventaire et assureront l'alignement d'autres sources de financements et opportunités de ressources pour le GFF au bénéfice des OSC afin d'éviter des chevauchements et de promouvoir la coordination et l'emploi efficaces des ressources.
- 4) Organisation d'un atelier annuel des OSC en marge de la réunion d'automne du Groupe des investisseurs

Le Groupe de coordination de la société civile et le Comité directeur **héberg**és par le PMNCH organiseront chaque année un atelier en marge de la réunion d'automne. Cet atelier annuel de la société civile sera un cadre d'apprentissage et d'échange entre la société civile des pays-cibles du GFF; il comptera la participation d'au moins un représentant de la société civile de chaque pays.

Conclusion

L'atelier a été extrêmement fructueux en ce qu'il a permis aux représentants de la société civile des pays GFF et aux principaux représentants mondiaux et régionaux de faire le point des enseignements communs retenus à ce jour dans les pays GFF, des outils et stratégies clés (par exemple, la *Stratégie d'engagement de la société civile* et la *Note d'orientation*), et des prochaines étapes précises à franchir pour renforcer l'engagement de la société civile dans le Mécanisme de financement mondial (GFF). Les représentants de la société civile auprès du Groupe des investisseurs ont pu soumettre des recommandations et des requêtes précises à la réunion du Groupe des investisseurs au nom de la

société civile. Conséquences : le Plan de mise en œuvre de la Stratégie d'engagement de la société civile (SECS) a été approuvé et des engagements de financement spécifiques ont été pris par le Secrétariat du GFF (300 000 dollars) et le **PMNCH** (500 000 dollars, à confirmer à la réunion du Conseil de décembre 2017) pour le financement du Plan de mise en œuvre de la SECS en 2018. L'optimisme actuel de la société civile tient à ce que des financements supplémentaires provenant d'autres donateurs viendront financer la participation de la société civile au GFF.

Les mécanismes, critères et processus exacts qui détermineront l'accès des OSC à ces financements seront précisés dans les prochains mois. Des mises à jour et informations complémentaires seront partagées avec la société civile par l'intermédiaire du Groupe de coordination de la société civile. Toutes les organisations de la société civile participant au GFF ou intéressées à y participer sont invitées à adhérer au Groupe de coordination de la société civile en contactant Kadi Touré par courriel à l'adresse : tourek@who.int.

Les OSC présentes à l'atelier se sont toutes engagées à informer l'ensemble des coalitions qu'elles représentent des discussions et résultats de l'atelier afin de renforcer le partage des apprentissages, la communication et l'harmonisation des actions de la société civile.

Annexe 1 : Ordre du jour de l'atelier

Modératrice : Susannah Hurd, Vice-présidente et directrice, **Femmes, Enfants et Adolescents**, Global Health Visions

Jour 1

8h30 – 9h00	Enregistrement – arrivée des participants
09h00 - 09h15	Mot de bienvenue et tour de table de présentation des participants Aminu Magashi Garba, Coordinateur, Africa Health Budget Network Angela Mutunga, Conseillère de programme pour l'Afrique de l'Est, Advance Family Planning, JHPIEGO
09h15 - 09h30	Objectifs de la réunion et aperçu de l'ordre du jour de l'atelier Kadi Touré, Responsable technique, Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau- né et de l'enfant
09h30 - 10h30	Présentation et discussions : Point sur les progrès accomplis par le Mécanisme de financement mondial Mariam Claeson, Directrice, Mécanisme de financement mondial Présentation (20 minutes) : Vue d'ensemble des objectifs et des approches du GFF ; point sur les progrès dans les pays ; plans de réapprovisionnement des ressources et d'expansion vers de nouveaux pays Questions et discussions (40 minutes)
10h30 – 11h00	Pause café/thé
11h00 - 11h30	Présentation : Outils de renforcement de la participation des OSC au GFF et aux plateformes nationales multipartites à l'appui des objectifs nationaux et mondiaux Susannah Hurd, Vice-présidente et directrice Femmes, Enfants et Adolescents, Global Health Visions Kadi Touré, Responsable technique, Partenariat pour la santé de la mère, du nouveauné et de l'enfant Présentation (15 minutes) Stratégie du GFF pour l'engagement de la société civile et plan d'exécution chiffré Note d'orientation intitulée Inclusive Multi-Stakeholder Country Platforms in Support of Every Woman Every Child Guide du GFF pour la société civile Questions (15 minutes)
11h30 – 13h00	Table ronde et discussions : Participation des OSC au GFF à ce jour : — expériences, enseignements retenus et résultats au niveau national (Première partie) Modératrice : Suzanna Dennis, Directrice de la recherche, PAI Présentations pays (45 minutes) : Expérience et apprentissages de la société civile tirés de sa participation au GFF à ce jour

	 Mozambique – Denise Namburete, PLASOC Tanzanie – Greysmo Mutashobva, HDT Ouganda – Ester Nasikye, World Vision & Coalition SRMNEA Sierra Leone – Victor Koroma, Health Alert Libéria - Joyce Kilikpo Jarwolo, Public Health Initiative Liberia Questions et discussions (45 minutes)
	Questions et discussions (45 minutes)
13h00 – 14h00	Pause déjeuner
14h00 - 15h15	Présentation et discussions : Dégager un consensus sur l'utilisation des tableaux de bord pour suivre la mise en œuvre des dossiers d'investissement du GFF à l'échelle nationale Aminu Magashi Garba, Coordinateur, Africa Health Budget Network • Présentation (30 minutes) o Généralités, justification et contexte du tableau de bord et des indicateurs à suivre o Modèle de tableau de bord à adapter et employer dans tous les pays • Questions et discussions (50 minutes) o Questions de clarification, réactions sur les indicateurs et le processus de mise en œuvre/adaptation en fonction des pays
15h15 – 15h45	Pause café/thé
15h45 – 16h45	Présentation et table ronde : Secteur privé et société civile - possibilités de collaborer et de travailler ensemble à l'appui des objectifs du GFF Modérateur : Chris Armstrong, Directeur de la santé, Plan Canada • Table ronde (30 minutes) • Secrétariat du GFF - Toby Kasper • PATH – Rosemarie Muganda • Questions et discussions (30 minutes)
16h45 – 17h15	Synthèse et clôture Susannah Hurd, Global Health Visions

JOUR 2

09h00 - 09h15	Synthèse de la première journée – Aperçu de l'ordre du jour et présentation des groupes de travail Susannah Hurd, Global Health Visions
09h15 - 10h45	Table ronde et discussions : Participation des OSC au GFF à ce jour – expériences, enseignements retenus et résultats au niveau national (Deuxième partie) Modératrice : Maty Dia, Consultante indépendante, Mamaye/Evidence4Action • Présentations par des spécialistes (45 minutes) o Sénégal – Mouusa Mane, ASBEF o Nigéria – Emmanuel Abanida, Health Sector Reform Coalition

	o Cameroun – Fogue Foguito, Positive Generation
	o Kenya – John Paul Omollo, HENNET
	 Questions et discussions (45 minutes)
10h45 – 11h15	Pause café/thé
11h15 – 12h15	Premier groupe de travail : Objectifs et activités nationales de 2018 en vue de la
	réalisation des objectifs du plan d'investissement et des objectifs du GFF
	Modératrice : Susannah Hurd, Global Health Visions, et Suzanna Dennis, PAI
	Remplir le modèle de plan de travail en fonction des consultations nationales
	et des nouveaux apprentissages
	 Définir des objectifs et des activités claires pour 2018
	Quelles activités peut-on mener avec les ressources existantes ? Quelles
	activités nécessitent des ressources et un appui supplémentaires ?
12h5 – 12h45	Restitution des conclusions des groupes de travail et discussions
12h45 – 13h45	Déjeuner
13h45 – 14h45	Deuxième groupe de travail : Organisation optimale de la structure des coalitions de la
	société civile
	Modératrice : Susannah Hurd
	Forces et faiblesses des coalitions existantes
	Possibilités d'amélioration – meilleur alignement des interventions,
	transparence, communication, engagement des OSC locales et des OSC
	représentant les groupes marginalisés
	Que faut-il pour faciliter cet alignement ?
14h45 – 15h15	Restitution des conclusions des groupes de travail et discussions
15h15 – 15h30	Pause café/thé
15h30 – 16h15	Brefs commentaires et discussions : Perspectives des bailleurs de fonds sur le
	réapprovisionnement des ressources du GFF et le rôle de la société civile
	NORAD – Paul Fife, Directeur, Département de l'éducation et de la santé dans
	le monde
	Questions et discussions (20 minutes)
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
16h15 – 16h30	Synthèse et allocutions de clôture
L	<u>l</u>

Annexe 2 : Liste des participants à l'atelier

PA	YS	NOM	ORGANISATION	COURRIEL
1.	Bangladesh	Sadia Shabnam	BRAC	sadia.shabnam@brac.net
2.	Cameroun	Fogue Foguito	Positive Generation	fogue.foguito@positive- generation.org
3.	RDC	Emmanuel Diasivi Ndomavak	Conseil national des ONG de santé	emmanueldiasivi@gmail.com
4.	RDC	Guy Bokongo Nkumu	PATH RDC	gbokongo@path.org
5.	RDC	Véronique Wetshi	Conseil national des ONG de santé	
6.	Kenya	John Paul Omollo	Health NGOs Network (HENNET)	johnpaul.omollo@hennet.or.ke, jpomollo@gmail.com
7.	Kenya	Peter Gichangi	University of Nairobi	
8.	Kenya	Joyce Nganga	WACI Health	jngangaa@gmail.com
9.	Kenya	Rosemarie Muganda	PATH	rmuganda@path.org
10.	Libéria	Joyce Kilikpo Jarwolo	Public Health Initiative Libéria	joyce_kilikpo@yahoo.com
11.	Mozambique	Dalila Macuacua	Horizonte Azul	dalilamacuacua@yahoo.com.br
12.	Mozambique	Santos Simione	AMODEFA	ssimione@amodefa.org.mz; ssosantos@yahoo.com
13.	Mozambique	Denise Namburete	N'weti	d.namburete@nweti.org.mz
14.	Mozambique	Rui Maquene	FAMOD	rmaquene@hi-moz.org
15.	Mozambique	Ana João da Silva	PLASOC	jorge.matine@cipmoz.org, plasoc.moz@gmail.com
16.	Myanmar	Sid Naing	MSI	sidnaing@mariestopes.org.mm; sidnaing@gmail.com
17.	Nigéria	Emmanuel Abanida	Health Sector Reform Coalition	drabanida@gmail.com

			T	T - 1
18.	Sénégal	Moussa Mane	ASBEF	moussamane28@yahoo.fr
19.	Sénégal	Amadou Kanoute	CICODEV	Amadou.kanoute@cicodev.org
20.	Sénégal	Safietou Diop	Réseau Siggil Jigéen	safidiop2000@yahoo.fr
21.	Sierra Leone	Victor Lansana Koroma	Health Alert	healthalertsl@gmail.com
22.	Tanzanie	Greysmo Mutashobva	HDT	gmutashobya@gmail.com or advocacy@hdt.org
23.	Ouganda	Esther Nasikye	World Vision Ouganda, Coalition SRMNEA	Esther Nasikye@wvi.org
24.	Ressource mondiale/régionale	Aminu Magashi Garba	Africa Health Budget Network, IG representative	aminu.magashi@africahbn.org
25.	Ressource mondiale/régionale	Angela Mutunga	Advance Family Planning/JHPIEGO, représentante du Groupe des investisseurs	angeline.mutunga@jhpiego.org
26.	Ressource mondiale/régionale	Chris Armstrong	Plan Canada, représentant suppléant du Groupe des investisseurs	carmstrong@plancanada.ca
27.	Ressource mondiale/régionale	Patson Malisa	OAY, représentant de la jeunesse, Groupe des investisseurs	patson@oayouth.org
28.	Ressource mondiale/régionale	Kadi Touré	PMNCH	tourek@who.int
29.	Ressource mondiale/régionale	Maty Dia	Consultante indépendante, Options/Mamaye	diamatyw@gmail.com
30.	Ressource mondiale/régionale	Joyce Kyalo	Options/Mamaye	j.kyalo@evidence4action.net
31.	Ressource mondiale/régionale	Suzanna Dennis	PAI	sdennis@pai.org
32.	Ressource mondiale/régionale	Susannah Hurd	Global Health Visions	Susannah.hurd@ghvisions.com
33.	Ressource mondiale/régionale	Raffaela Datter	International Planned Parenthood Federation	
34.	Ressource mondiale/régionale	Mamka Anyona	Open Society Foundation	mamka.anyona@opensocietyfo undations.org
35.	Ressource mondiale/régionale	James Sale	Save the Children Royaume-Uni	J.Sale@savethechildren.org.uk

Annexe 3 : Modèle de tableau de bord

En pièce jointe

Annexe 4 : Modèle d'ordre du jour pour consultations nationales

Contexte

Le Mécanisme de financement mondial (GFF) a pour objectif de contribuer aux initiatives mondiales mises en œuvre pour mettre fin aux décès évitables de mères, de nouveau-nés, d'enfants et d'adolescents et d'améliorer la santé et la qualité de vie des femmes, des adolescents et des enfants. Il vise à mobiliser et orienter les ressources internationales et nationales supplémentaires nécessaires pour accroître et assurer une fourniture efficace et équitable en services de SRMNEA de qualité. Le GFF permettra en outre d'accompagner la transition vers un financement domestique durable de la SRMNEA. Le GFF cible cinq objectifs : 1. Financement des plans nationaux de mise à l'échelle et évaluation des résultats ; 2. Appui aux pays dans leur transition vers un financement national durable de la SRMNEA ; 3. Financement du renforcement de systèmes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil ; 4. Financement du développement et du déploiement de biens publics mondiaux essentiels au développement; 5. Contribution à une architecture de financement de la SRMNEA mieux coordonnée et rationalisée.

C'est en partie en aidant un groupe national composé de multiples acteurs à élaborer et mettre en œuvre un dossier d'investissement pour la SRMNEA que le GFF parvient à réaliser ces objectifs. La valeur ajoutée de l'engagement de la société civile et sa contribution à faire progresser la Santé de la reproduction, des mères, des nouveau-nés, des enfants et des adolescents et la nutrition (SRMNEA+N) ne sont plus à démontrer. Cela dit, les capacités de la société civile n'ont pas été pleinement exploitées par le GFF en raison de contraintes qui font obstacle à la participation des OSC. Pour remédier à cela, la direction du GFF a approuvé en avril 2017 une stratégie d'engagement de la société civile dont l'objectif est de mobiliser les apports de la société civile. La présente réunion vise à recenser les activités spécifiques que peut entreprendre la société civile en vue de contribuer à la mise en œuvre du dossier d'investissement et de s'engager de manière plus systématique dans les processus du GFF et la plateforme nationale pour la SRMNEA.

Objectifs de la réunion

Les objectifs de la réunion sont :

- Informer un grand nombre d'acteurs de la société civile des intentions et des processus du GFF, notamment autant de coalitions que possible
- Informer les acteurs de la société civile du contenu du dossier d'investissement
- Identifier la contribution potentielle de la société civile à la mise en œuvre du dossier d'investissement
- Identifier un modèle de collaboration et de représentation de la société civile au sein de la coalition nationale.

Participants

Les représentants de toutes les coalitions de la société civile qui œuvrent à l'amélioration de la santé, et plus précisément la santé sexuelle, reproductive, des mères, des nouveau-nés, des enfants et des adolescents, ainsi qu'à l'amélioration des résultats en matière de nutrition.

Résultats

Il est attendu de la réunion qu'elle aboutisse à :

- une proposition de mesures concrètes assortie d'un projet de calendrier, que pourrait prendre la société civile à l'appui du dossier d'investissement ;
- une proposition relative à l'harmonisation des interventions des coalitions de la société civile et un processus pour concrétiser cette harmonisation.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

001.00 001.00	And the literature of the self-self-self-self-self-self-self-self-
08h30 – 09h00	Mot de bienvenue et objectifs de la réunion
09h00 – 09h15	Tour d'horizon sur le processus du GFF pour les pays – Point focal GFF de la Banque mondiale
09h15 – 11h00	Présentation du dossier d'investissement – Point focal GFF du ministère de la Santé
11h00 – 11h15	Présentation de la Stratégie d'engagement de la société civile et du plan d'exécution de cette stratégie – Point focal Société civile du GFF
11h15 – 11h30	Pause café/thé
11h30 – 12h00	Commentaires et observations sur le plan d'exécution en séance plénière
12h00 – 13h00	Travaux de groupe : Comment les OSC peuvent-elles contribuer aux objectifs du dossier d'investissement ? • Quelles activités peuvent être entreprises pour atteindre ces objectifs ? • Sur quelles activités pouvons-nous nous appuyer pour renforcer la participation des OSC aux dossiers d'investissement déjà financés ? • Dans quels domaines un appui supplémentaire est-il nécessaire ? • Existe-t-il des lacunes pour lesquelles un plaidoyer serait nécessaire ?
13h00 – 09h30	Pause déjeuner
14h00 – 14h30	Commentaires et observations en séance plénière – citez trois activités que la société civile se propose d'entreprendre à l'appui du dossier d'investissement ?
14h30 – 16h00	 Travaux de groupe : Travailler ensemble plus efficacement Quels sont les mécanismes actuels de coordination de la société civile ? Quelles en sont les forces et les faiblesses ? Comment les harmoniser au mieux pour obtenir un meilleur alignement des ressources ? Quel a été jusqu'ici le degré de participation de la société civile au processus du GFF ?

	 Comment un groupe de travail du GFF peut-il être intégré dans cette structure harmonisée ? Comment peut-on améliorer la communication au sein de cette plateforme ?
16h00 – 16h15	Pause café/thé
16h15 – 16h45	Commentaires et observations en séance plénière – Résumé de la proposition et prochaines étapes
16h45 – 17h15	Discussion entre les participants sur comment accroître le niveau de coordination et de communication
17h15 – 17h30	Résumé des discussions et prochaines étapes

Document type relatif aux résultats de la réunion

- 1. Dresser une liste des recommandations et commentaires concernant le projet de plan de mise en œuvre de la Stratégie du GFF pour l'engagement de la société civile.
- 2. Établir la liste des projets d'activités qu'entreprendra la société civile à l'appui du plan d'investissement pour la SRMNEA, y compris les raisons pour lesquelles l'accent est mis sur ce domaine de travail.
 - a. Il conviendrait, à cet égard, d'indiquer où trouver les ressources existantes et des ressources supplémentaires.
- 3. Recommandations sur comment renforcer le mécanisme actuel de la société civile pour améliorer l'efficacité et accroître la participation aux processus nationaux.
 - a. Il conviendrait, à cet égard, d'indiquer où trouver les ressources existantes et des ressources supplémentaires.

Annexe 5 : Modèle de projet de plan d'action national

En pièce jointe